Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260220-DCM2026_010-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 20 février 2026

Date de convocation :
12 février 2026

Date d'affichage :
12 février 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Fabrice LE TROQUER, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Glenn LIFFLER et Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), non excusés.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET

DCM2026/010 : BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1612- 2,
Vu les orientations budgétaires envisagées pour 2026 et les propositions de la Commission finances,

Considérant que l'état 1259 n'est pas encore disponible à la date du vote du BP 2026, les taux d'imposition 2025 sont reconduits sur la maquette budgétaire 2026 et seront votés ultérieurement,

Considérant que les documents budgétaires ont été transmis aux conseillers en tenant compte du délai de 12 jours avant la séance, imposé par la nomenclature M57,

Monsieur le Maire soumet à l'examen de l'assemblée le projet de budget primitif 2026 dont les équilibres sont les suivants :

BP 2026 - Budget communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
011 – Charges à caractère général	98 000,00	013 – Atténuations de charges	850,00
012 – Charges de personnel	128 400,00	70 – Produits services et ventes	5 500,00
014 – Atténuations de produits	10 600,00	73 – Impôts et taxes	31 800,00
65 – Autres charges de gestion courante	98 050,00	731 – Fiscalité locale	147 000,00
66 – Charges financières	11 500,00	74 – Dotations et participations	126 370,00

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260220-DCM2026_010-DE

67 – Charges spécifiques	300,00	75 – Autres produits de gestion courante	39 990,00
68 – Provisions pour créances douteuses	3 093,00	76 – Produits financiers	20 500,00
023 – Virement à la section d'investissement	547 317,87	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	793,50
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	793,50	002 – Résultat de fonctionnement reporté	525 250,87
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**898 054,37**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**898 054,37**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
16 – Emprunts et dettes assimilées	40 696,00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	58 595,00
204 – Subventions d'équipement versées	1 000,00	13 – Subventions d'investissement	23 044,00
21 – Immobilisations corporelles	122 382,00	16 – Emprunts et dettes assimilées	3 196,00
23 – Immobilisations en cours	1 251 003,82	021 – Virement de la section de fonctionnement	547 317,87
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	793,50	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	793,50
---	---	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	782 928,95
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 415 875,32**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**1 415 875,32**

- ✓ Section de fonctionnement équilibrée, en recettes et en dépenses, à hauteur de 898 054,37 € ;
- ✓ Section d'investissement équilibrée, en recettes et en dépenses, à hauteur de 1 415 875,32 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE la proposition de budget primitif 2026 du budget communal, voté par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement ;**
- **AUTORISE le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des deux sections.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Philippe THOMAS